



10 9 JUIL 2026

Communiqué n°2026-000179 /MESRI/SG/UJKZ/P

relatif à un recrutement d'étudiants en 1^{ère} année Master au département d'Etudes Anglophones de l'U.F.R. LAC pour l'année universitaire 2026-2027.

Le président de l'Université Joseph Ki-Zerbo porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> pour la rentrée universitaire 2026-2027, au département d'Etudes Anglophones de l'Unité de formation et de recherche en Lettres, Arts et Communication (U.F.R. LAC), un recrutement de soixante (60) étudiants en Master I, Etudes Anglophones, à raison de quinze (15) étudiants par option, au titre de l'année universitaire 2026-2027.

I. Parcours ouverts

1. Littérature Africaine : 15 places
2. Littérature et Civilisation Américaines : 15 places
3. Littérature et Civilisation Britanniques : 15 places
4. Linguistique Appliquée : 15 places

Les étudiants sont informés que les changements de parcours ne sont pas autorisés après la sélection définitive.

II. Public cible

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES en Etudes Anglophones, option Langues, Littératures et Civilisations anglophones, avec une moyenne de onze sur vingt au moins (11/20) en licence.

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

III. Composition de dossier

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle de licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de motivation du candidat.

- un engagement à payer au moins la moitié des frais de formation la première année à faire légaliser par les services compétents ; formulaire à télécharger sur Campusfaso.

IV. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

V. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **03 au 31 août 2026**.

VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le **14 septembre 2026**. Les étudiants retenus devront achever leur inscription au plus tard le mercredi 30 septembre 2026 et les cours débuteront le **1er octobre 2026**.

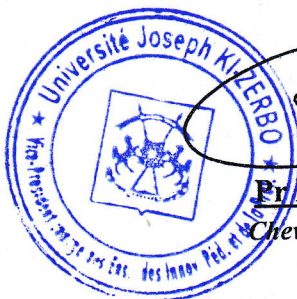
VII. Frais d'inscription

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et de formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 f CFA /an	251 500 f CFA /an
Frais de formation	300 000 f CFA	300 000 f CFA

NB : les étudiants devront s'acquitter de la totalité des frais de formation dont la première moitié doit être versée lors de la première inscription et le reste lors de la seconde inscription.

Pour le Président et par délégation, le Vice-Président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr/Balé BAYALA

Chevalier de l'ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- U.F.R. LAC